DELIBERATION DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS SUR LES CONDITIONS DE RECEPTION DANS LES ACCUEILS DE LA DDFIP 92 DANS LE CADRE DE L'EPIDEMIE DE CORONAVIRUS

Séance plénière du CHSCT du 12 mars 2020

Dans un contexte de pandémie de coronavirus des agents de l'accueil de Boulogne et de Sceaux ont constaté les faits suivants :

- des usagers munis d'un masque de protection dont une femme fébrile se sont présentés à l'accueil de Sceaux et de Boulogne et les ont retirés devant les agents. Ces derniers n'avaient pas reçu de consignes sur la conduite à tenir (prier la personne de sortir, appeler un supérieur hiérarchique). Un usager a dû intervenir pour indiquer à la personne (Boulogne) qu'elle était dans un lieu public et ne devait pas enlever son masque.

Cet incident suite à un défaut d'information du personnel de l'accueil sur la conduite à tenir a généré du stress inutile.

En séance plénière du 12 mars 2020 les représentants des personnels de la DDFIP 92 ont demandé à avoir le détail des dispositions prises :

- pour aménager les espaces d'accueil de tous les sites du département
- pour homogénéiser les dispositifs d'accueil pour plus d'efficacité
- pour protéger les agents et les usagers dès aujourd'hui durant la campagne IR, durant laquelle l'affluence augmente de façon importante

Il leur a été répondu que :

- des gels hydro alcooliques ont été distribués dans les services et qu'actuellement les fournisseurs sont en rupture de stocks.
- Que les agents disposent de savons dans les distributeurs des toilettes
- Qu'il n'était pas question de mettre en oeuvre des espaces d'attente dans les accueils permettant une meilleure répartition des usagers et le respect de distance entre personnes.

Les préconisations proposées par la direction aux représentants des personnels sont

- établir un périmètre de sécurité de 1 M 50 autour de la banque d'accueil au moyen de potelets amovibles
- fermer les box de réception ces derniers n'étant pas aménageables (distance non respectée) selon la direction

Les représentants n'ont eu aucune réponse à leurs interrogations.

Ils ont constaté que la mise en place de bande établissant une distance de sécurité est inopérante et est même nuisible.

Des usagers repoussent la bande pour s'approcher de la banque d'accueil ou se penchent sur cette dernière, réduisant la distance de sécurité. De plus la confidentialité et la fluidité des échanges sont compromis, les usagers haussant le ton pour se faire entendre.

Par ailleurs, les personnels de l'accueil ne disposant pas en quantité suffisante de lingettes et de produits désinfectants, il est évident que ces derniers sont exposés à des risques de contamination par l'usage de claviers d'ordinateurs et de combinés téléphoniques en usage partagé.

Pour tous ces motifs, les représentants des personnels du CHSCT du 92 réunis en séance plénière demandent la fermeture de tous les accueils du département dès aujourd'hui.

NOM	¨PRENOM	SERVICE	SIGNATURE

NOM	¨PRENOM	SERVICE	SIGNATURE